



N° CPPAP 1126S05878
Mars 2023 — N°88

AGIR ENSEMBLE

Journal d'information édité par
l'Union Départementale des syndicats CGT de Loir & Cher

BLOIS PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Retraites : retour sur 3 mois de lutte... et ce n'est pas fini !

PAS TOUCHE
LA RETRAITE APRÈS 60 ANS.
À NOS
ON N'EN VEUT PAS !
RETRAITES
AUGMENTEZ NOS SALAIRES,
PAS L'ÂGE DU DÉPART À LA RETRAITE !
19/01 - 14H30
BLOIS - PRÉFECTURE

LA RÉFORME DES RETRAITES DE MACRON
NON NON NON
Mardi 31/01 - 10h30
AMPLIFIONS LE MOUVEMENT
TOUTE-S EN GREVE
Romorantin - Lycée Claude de France
la cgt 41

Dès le 7 février, on remet ça !

TOUTES UNIES
la cgt 41

Blois - 16/02
14h30
Place Roi Tanguy
la cgt 41
POUR NOS RETRAITES AMPLIFIONS LA MOBILISATION

3 MARS
SOIRÉE CONTRE LA RÉFORME DE RETRAITES
BLOIS - JARDINS DE L'EVÊCHE
17H30 - 21H30
Sur place :
Restauration
Buvette
Avec en concert :
L'Affront Phare
Barricade
Freaky Beast

LE MARDI 7 MARS ON BLOQUE TOUT !
ET LE 8 ON CONTINUE !
VENDOME - 10H30
PLACE DE LA LIBERTÉ
la cgt 41

8 MARS - 14H30 - PRÉFECTURE
GRÈVE FEMINISTE
FEMINISME ET RETRAITES DENIERS DES FEMMES
la cgt 41

MACRON NE REGULE PAS NOUS NON PLUS !
11/03 - Vendome
10h30
Place de la Liberté
la cgt 41

RETRAITE À 60 ANS AUGMENTATION DES SALAIRES ÉGALITÉ FEMME/HOMME RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL DÉMOCRATIE AU TRAVAIL...
15/03 - Romorantin
10h00 - Rond-point des pompiers
la cgt 41

CE QUE L'ASSEMBLÉE PEUT FAIRE LA RUE PEUT LE DÉFAIRE !
16/03 - 17h30
Préfecture
la cgt 41

FACE AU DÉNI DÉMOCRATIQUE DE MACRON : ON LACHE RIEN !
18/03 12h00
Apero revendicatif
Carrefour de la Résistance
la cgt 41

LA RÉFORME DES RETRAITES MÊME AVEC 49.3 CA NE PASSE PAS !
Ce que l'Assemblée Nationale fait, la rue peut le défaire. Alors on continue, jusqu'au retrait total de cette réforme immonde !
En amplifiant la grève et les blocages on peut faire reculer Macron. Pour cela organisons-nous sur nos lieux de travail.
Partout, ce n'est qu'un début, continuons la lutte !
23/03 - Blois
14h30 - Préfecture
la cgt 41

ENSEMBLE ! ON VA GAGNER ! IL FAUT CONTINUER !
On sera PRIVÉS de TOUT
28/03 - Blois
14h30
Préfecture
la cgt 41

EDITO

Contrairement à ses tergiversations durant la campagne présidentielle entre les deux tours pour appâter des électeurs et électrices de gauche pour faire barrage au Rassemblement National, Macron a décidé de revenir avec sa contre-réforme des retraites. Il projette ainsi de baisser les droits des travailleurs et travailleuses en reculant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et en accélérant la mise en place de la réforme Touraine, qui prévoit un allongement de la durée de cotisation à 43 ans.

Face à cette nouvelle attaque des conquits sociaux du monde du travail, une intersyndicale des 8 organisations des salarié-es s'est construite, ce qui ne s'était pas vu depuis des décennies.

Cette lutte aura occupé la majeure partie du temps des militants et militantes de l'UD et des UL.

Elle se poursuit pour obtenir le retrait de la réforme malgré la volonté de Macron de museler le débat démocratique et le passage en force du 49-3.

Pour une retraite à 60 ans à taux plein et anticipée pour les métiers pénibles, le maintien des régimes pionniers, toutes et tous ensemble !

Christine Bariaud



SOMMAIRE

P.3 - Les raisons de la colère

P.4 - On alterne manifs, collages et tractsages !



Blois - 01/02/23

P.5 - Un 8 mars particulier !



P.6 - Le privé dans la lutte !

P.7 - Mais on n'oublie pas les autres luttes !



P.8 - Écho de la presse

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Une réforme ni juste, ni équilibrée !

Le relèvement de l'âge de départ à la retraite

Année de naissance	Age légal	Nombre de trim. requis après réforme	Trim. sup. demandés (par rapport au plan initial)
1960	62 ans	167	+0
1 ^{er} janv.-31 août 1961	62 ans	168	+0
1 ^{er} sept.-31 déc. 1961	62 ans et 3 mois	169	+1
1962	62 ans et 6 mois	169	+1
1963	62 ans et 9 mois	170	+2
1964	63 ans	171	+2
1965	63 ans et 3 mois	172	+3
1966	63 ans et 6 mois	172	+3
1967	63 ans et 9 mois	172	+2
1968	64 ans	172	+2
1969	64 ans	172	+2
1970	64 ans	172	+1
1971	64 ans	172	+1
1972	64 ans	172	+1
1973	64 ans	172	+0

SOURCE : GOUVERNEMENT

L'ensemble des salarié-es travaillera plus longtemps :

- L'âge d'ouverture des droits sera augmenté de quatre mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux né-es après 1968.
- Il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète.
- Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963.
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.
- La décote reste en vigueur jusqu'à l'âge de 67 ans. Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. Seuls 35 % des 60-65 ans sont encore en emploi.

Avec la réforme, encore plus de salarié-es seront contraint-es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

Sandra - 4 enfants - née en 1969
Carrière hachée mais toutes ses annuités

Avant réforme
Départ possible à 62 ans : 967€
Départ possible à 64 ans : 1128€

Après réforme
Départ à 62 ans **IMPOSSIBLE**
Pour un départ à 64 ans : 967€

2 ANS DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRES PERD 160€ / MOIS

#NonALaReformeDesRetraites

Paula - célibataire - née en 1964
Carrière complète au SMIC

Avant réforme
Départ possible à 62 ans : 1217€ (avec complémentaires)
Départ possible à 64 ans : 1265€ (avec complémentaires)

Après réforme
Départ à 62 ans **IMPOSSIBLE**
Pour un départ à 64 ans : 1217€

1 AN DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE PERD 50€ / MOIS

#NonALaReformeDesRetraites

Khedidja - 1 enfant - née en 1968
Carrière complète dans le privé

Avant réforme
Départ possible à 62 ans : 1641€
Départ possible à 64 ans : 1817€

Après réforme
Départ à 62 ans **IMPOSSIBLE**
Pour un départ à 64 ans : 1641€

2 ANS DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRES PERD 176€ / MOIS

#NonALaReformeDesRetraites

Pour la CGT, il y a de réels moyens d'augmenter les ressources pour les retraites !

- ▶ L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes pour mettre fin aux 28 % d'écart de salaire en défaveur des femmes, ce qui rapporterait 6 milliards.
- ▶ L'augmentation du SMIC à 2000 € brut et l'augmentation généralisée des salaires dont le dégel du point d'indice.
- ▶ La remise en place de l'échelle mobile des salaires.
- ▶ La diminution du temps de travail à 32h payées 35h pour créer des emplois.
- ▶ La fin des exonérations des cotisations sociales patronales (75 milliards d'euros dont 18 pour la retraite).
- ▶ La mise à contribution des dividendes et des revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint.
- ▶ L'augmentation des cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

SPÉCIAL LUTTE - RETRAITES

ON ALTERNE MANIFS, COLLAGES ET TRACTAGES

L'activité militante des Unions Locales et de l'Union Départementale aura été largement rythmée durant ces dernières semaines par de nombreux collages, tractages... parfois même de manière intersyndicale, ce qui n'avait pas été le cas depuis 2019 et le précédent projet de contre-réforme des retraites.



Tractages les 17 et 21 mars 2023 - Blois



Pour atteindre des chiffres records de manifestant-es dans le département avec des dizaines de milliers de personnes venues exprimer leur rejet du projet Macron/Borne, comme le pensent 90 % de la population active en France !



Romorantin - 07/02/23



Vendôme



Blois - 31/01/23

UN 8 MARS PARTICULIER !

Les femmes sont particulièrement pénalisées par la réforme des retraites, alors qu'elles ont déjà des pensions de droit direct inférieures de 40 % à celles des hommes.

Reporter l'âge de départ à la retraite est encore plus défavorable aux femmes !

L'étude d'impact du gouvernement démontre que la réforme allongerait le temps de travail des femmes encore plus que celui des hommes.

- Aujourd'hui, les femmes sont déjà 40 % à partir avec une carrière incomplète double peine, contre 32 % des hommes. Avec la réforme du gouvernement, les femmes seraient encore plus nombreuses à devoir attendre 67 ans pour annuler la décote, et même après 67 ans, le montant de leur pension serait dégradé car elles n'auraient pas toutes leurs annuités.
- Plus de 120 000 mères partent actuellement dès 62 ans, grâce à leur majoration de durée d'assurance pour enfant. Avec la réforme, elles devraient attendre deux ans de plus.

Les retraites, miroir grossissant des inégalités professionnelles

Les femmes ont des pensions de droit direct de 40 % inférieures à celles des hommes. Les femmes sont toujours, en moyenne, payées 28 % de moins que les hommes. Elles travaillent plus souvent à temps partiel, elles sont concentrées dans des métiers moins bien rémunérés à niveau de qualification équivalent (le soin, le lien et le tertiaire) et elles n'ont pas ou peu de déroulement de carrière. Les femmes ont par ailleurs des carrières plus courtes, notamment du fait de la maternité : une femme sur deux, contre un homme sur neuf réduit ou interrompt son travail suite à l'arrivée d'un enfant.



Participation de l'UD CGT 41 à la projection-débat féministe du film « Sois belle et tais-toi ». Le 7 mars 2023.

Avant une manifestation qui a regroupé des centaines de personnes, une première dans le département le 8 mars !



5 raisons pour lesquelles la réforme des retraites est sexiste



- 1. Une pension minimum conditionnée à une carrière complète .**
Or, nous, les femmes, voyons constamment nos carrières se fragmenter (charge de la famille, temps partiel imposé, contrats courts ect.)
- 2. Les congés parentaux pris très partiellement en compte :**
seulement 4 trimestres seront comptabilisés pour la retraite.
Or, nous savons que ce sont quasi exclusivement les femmes qui prennent ces congés.
- 3. Un renforcement prévisible de la précarité en fin de carrière :** Parmi les personnes au chômage ou en invalidité avant la retraite, 60% sont des femmes. Allonger la date de départ à la retraite c'est allonger cette précarité pour des milliers de femmes !
- 4. La pénibilité des métiers féminisés n'est toujours pas reconnue :**
l'espérance de vie d'une infirmière est de sept ans inférieure à la moyenne des femmes ; 20 % des infirmières et 30 % des aides-soignantes partent à la retraite en incapacité.
- 5. La décote est maintenue et toujours à 67 ans :** Près de 20% de femmes contre 10% d'hommes sont déjà contraintes de partir à 67ans pour ne pas subir une décote qui rendraient misérables leurs pensions.

Toute notre carrière, NOUS subissons les salaires plus faibles, les contrats plus précaires ; l'absence de prime ou d'évolution de salaire. Cette réforme amplifiera ces inégalités.

TOUTES en grève pour le retrait de la réforme des retraites !

LE PRIVÉ DANS LA LUTTE !

Contrairement à ce que laisse entendre le gouvernement, le mouvement n'est pas seulement du fait des salarié-es du public. Les camarades du privé sont aussi dans la lutte !



Filtrage, Blois, 17 mars



Filtrage, Blois, 17 mars

Action à la Centrale, St Laurent 15/03



Action à la Centrale, St Laurent 15/03



Piquet de grève, Storengy, 22/03



MAIS ON N'OUBLIE PAS LES AUTRES LUTTES !**Défense du peuple palestinien**

L'UD a relayé l'appel du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestinien·nes et Israélien·nes à se mobiliser pour soutenir le peuple palestinien, demander sa protection et exiger que le gouvernement français, la communauté internationale agissent pour que cessent la colonisation et l'occupation israélienne. En effet, dans la nuit du 26 au 27 février, des colons israéliens ont mené une attaque, largement qualifiée de pogrom par des ONG israéliennes, dans le village palestinien de Huwara, près de Naplouse en Cisjordanie occupée par Israël. Au moins un Palestinien a été tué et des centaines ont été blessé·es, selon le Croissant rouge palestinien, 75 maisons complètement ou partiellement détruites, des arbres arrachés, plus de 100 voitures ont été incendiées ou détruites. Les secours palestiniens ont été attaqués et empêchés de porter secours à la population. Et l'armée israélienne a bouclé le village pour 3 jours. Le collectif demande :

- La protection du peuple palestinien
- La fin de la colonisation et de l'occupation
- Des sanctions contre l'O201tat israélien tant qu'il ne respectera pas les droits du peuple palestinien dont le droit à l'autodétermination

**Non au projet de loi immigration**

L'UD a appelé à la mobilisation initiée par le « Collectif de soutien aux sans papiers et demandeurs d'asile » le 25 mars pour dénoncer le projet de loi immigration que porte G. Darmanin. Ce dernier recherche une majorité avec les LR pour mener à terme une loi qui fera encore reculer le droits des migrant·es et des sans-papiers.

Les droits protégés par les conventions internationales seraient encore plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Le projet s'inscrit dans une vision utilitariste et répressive dont témoignent l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les migrant·es sont déshumanisé·es et considéré·es uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits « en tension ». Il prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique...





Réforme des retraites : la CGT 41 dénonce « l'hyper-surdité » d'Emmanuel Macron avant les manifestations de jeudi

L'union locale CGT du Loir-et-Cher a réagi, mercredi 22 mars 2023, à l'interview d'Emmanuel Macron à propos de la réforme des retraites et qualifié le président de « fossoyeur des conquits sociaux ». Avant une journée de mobilisation, jeudi.

À l'aube de la neuvième journée d'action contre la réforme des retraites, jeudi 23 mars, l'interview d'Emmanuel Macron à la mi-journée sur *TF1* et *France 2*, mercredi 22 mars, n'a pas apaisé les syndicats quant à la réforme des retraites.

Le président de la République s'exprimait après l'adoption de la réforme, contestée dans la rue, suite au rejet de la motion de censure. « *Est-ce que vous pensez que ça me fait plaisir de faire cette réforme ? Non. Cette réforme, ce n'est pas un luxe, ce n'est pas un plaisir, c'est une nécessité pour le pays* », a assuré Emmanuel Macron.

Mépris » et « déni »

Des propos qui ont fait bondir la CGT 41, qui parle de « *l'hyper-surdité du président face à la colère du monde du travail* ». « *Si on ne pouvait pas attendre grand-chose de l'allocution après de multiples passages en forces pour imposer sa contre-réforme, le discours allie mépris de l'ensemble des corps intermédiaires, des oppositions et un déni de la légitimité de la colère qui s'exprime dans la rue* », peut-on lire dans un communiqué.

Avant d'insister : « *Macron se voit en grand réformateur, il n'est en fait que le fossoyeur des conquits sociaux qui fondent notre société.* »

L'union locale CGT du Loir-et-Cher conclut en appelant « *les travailleurs et la jeunesse* » à se mobiliser jeudi 23 mars dans le département.

Le plus gros cortège sera assurément celui qui s'élancera de la préfecture de Blois à 14 h 30, sous la bannière de l'intersyndicale afin de « *poursuivre la lutte et la grève jusqu'au retrait de la réforme* ».

La Nouvelle République 41, 22 mars 2023

